

au Canada, parmi lesquels figurent les services d'expansion industrielle des provinces, les municipalités, les chemins de fer, les banques, les sociétés d'énergie, les chambres de commerce et les *Boards of Trade*, et l'Association des manufacturiers canadiens.

Direction des relations commerciales internationales.—La Direction s'intéresse à maints aspects de l'actualité commerciale, dont l'analyse de la conjoncture internationale des relations commerciales, l'aide à fournir pour conserver et améliorer l'accès des produits canadiens aux marchés étrangers. La Direction cherche des solutions pratiques aux difficultés tarifaires et autres auxquelles les exportateurs canadiens doivent faire face. Elle fait une étude constante des relations commerciales du Canada avec les autres pays et participe aux conférences et négociations en vertu de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Elle s'occupe aussi du travail accompli dans le domaine du commerce par d'autres organismes internationaux.

La Division s'occupe particulièrement de faire respecter les accords commerciaux actuels du Canada et est chargée de préparer la documentation relative aux négociations commerciales et tarifaires entamées avec les autres pays. Elle se tient au courant du tarif des pays étrangers, de la législation douanière, des taxes qui frappent le commerce, de l'émission de permis d'importation, des règlements du change, des règlements régissant la documentation, l'hygiène, le marquage et l'étiquetage et des mesures visant le continuellement, des interdits et autres restrictions à l'importation. Ces renseignements sont mis à la disposition des exportateurs, des fonctionnaires gouvernementaux et des autres intéressés puisqu'elles visent le commerce des produits avec l'étranger. Les exportateurs qui se heurtent à des difficultés nées des programmes ou des règlements commerciaux d'autres pays peuvent obtenir des conseils de la Direction.

Direction de la publicité commerciale.—Le rôle premier de la Direction est d'employer la publicité pour développer le commerce entre le Canada et l'extérieur. Elle renseigne le monde des affaires au Canada sur l'aide que fournit le ministère du Commerce dans le domaine de l'exportation et de l'importation. La Direction est aussi chargée de faire mieux comprendre au public combien le commerce importe au bien-être du Canada. Aux exportateurs actuels et éventuels, elle signale les occasions d'écouler leurs marchandises sur les marchés étrangers; aux importateurs, elle indique les sources où ils peuvent se procurer les matières premières et les denrées qui n'existent pas au Canada.

Le principal organe de propagande dont elle dispose est *Commerce extérieur*, publication bimensuelle du Service du commerce extérieur, où sont reproduits les rapports des délégués commerciaux sur la situation particulière de leur territoire, des articles rédigés par des fonctionnaires du bureau principal, des renseignements sur les produits, le taux du change, les itinéraires des délégués commerciaux en voyage au Canada et les règlements visant le commerce et le tarif. La Direction publie chaque mois la liste des bureaux commerciaux dans le monde et un répertoire du bureau central de temps à autre. Des communiqués sont distribués aux journaux du pays, et d'autres, destinés aux journaux étrangers, sont envoyés aux délégués commerciaux. La Direction publie des feuillets et des brochures renfermant des renseignements supplémentaires sur les sources d'approvisionnement et les marchés étrangers ainsi que sur les documents, les règlements et les restrictions de l'étranger concernant le commerce. Elle aide les correspondants des journaux et revues du pays et de l'étranger à rédiger des articles sur les divers aspects du commerce extérieur du Canada et elle appuie son œuvre de propagande sur la publicité au pays et à l'étranger par le moyen des quotidiens, des périodiques, des bulletins commerciaux, des films et de la radio.

Le développement du commerce, par l'entremise de foires à l'étranger, relève d'une Division de la Direction, qui assure une liaison étroite avec les autres Directions du ministère et les organismes gouvernementaux et qui prépare les renseignements qui seront soumis à l'examen du Comité des foires commerciales à l'étranger.

Service des délégués commerciaux.—Le Service est l'un des instruments importants dont on se sert sans cesse pour accroître le commerce extérieur du Canada, pour distribuer les produits canadiens dans le monde entier et pour repérer les meilleures sources d'appro-